

Osengo Consulting Indication tarifaire

Indication Tarifaire 2021

Accompagnement au Bilan de Compétences :

- Le Tarif est de 1400,00€ HT soit 1680,00€ TTC (pour un bilan de 24 heures)
- Devis sur demande auprès du conseiller / accompagnateur

Accompagnement à la V.A.E. :

- Le Tarif se situe entre 1500,00€ HT soit 1800,00€ HT (sans présentation à la session de validation) et 2 500€ HT soit 3000,00€ TTC (avec présentation à la session de validation)
- Le coût peut être revu à la baisse en fonction du nombre de participants dans le cas d'une V.A.E. collective.
- Un coût supérieur peut être appliqué dans le cas d'une V.A.E. renforcée incluant une formation sur certaines compétences de la certification visée
- Les frais de déplacement sont en sus
- Devis sur demande auprès de la coordonnatrice

Formation inter-entreprises ou individuels (en groupe à partir de 5 participants) :

- Le coût pédagogique se situe entre 10,00€ HT (soit 12,00€ TTC) et 25,00€ HT (soit 30,00€ TTC) par heure et par stagiaire
- Les frais de repas ne sont pas inclus
- Le coût pédagogique peut être revu à la baisse en fonction du nombre de participants inscrits à la formation et en fonction du nombre de formations commandées.
- Devis sur demande auprès de la coordonnatrice

Formation en intra-entreprises ou inférieure à 5 participants :

- Le Tarif moyen de base en jour est de 800,00€ (soit 960,00€ TTC) à 1500,00€ (soit 1800,00€ TTC) en fonction de la formation abordée
- Frais de déplacement en sus
- Le coût pédagogique peut être revu à la baisse en fonction du nombre de participants inscrits à la formation et en fonction du nombre de formations commandées.
- Devis sur demande auprès de la coordonnatrice

Osengo Consulting se réserve également la possibilité de négocier des tarifs spécifiques, remises commerciales, applicables à tout moment sur les tarifs de base.

Le tarif applicable est celui en vigueur le jour de la commande (offre acceptée ou convention signée).



Les prestations de formation et d'accompagnement sont exprimées en montants HT, auxquels doit être appliquée la T.V.A. en vigueur de 20,00%

Délais :

Suite à la demande de devis :

- Première prise de contact sous 48h
- Entretien individuel (rendez-vous en visio conférence, entretien téléphonique, rendez-vous physique dans les locaux) :
 - Informations sur la prestation
 - Positionnement
 - Entretien de motivation
 - Montage de dossier
- Offre, P.I.F., contrat d'accompagnement, ou règlement intérieur signés ou transmis dans un délai de 48h après l'entretien individuel